

Activités d'hiver 2026

Quotient Familial	Demi-Journée	Journée	Accueil Libre
	Tarif 1	Tarif 2	
	Activité	Activité	
0 à 300	5,77€	8,59€	
301 à 530			
531 à 760			
761 à 990	5,77 + (((26,43-5,77)/(2140- 301))*(QF famille-301))	8,59 + (((39,85-8,59)/(2140 -301))*(QF famille-301))	Gratuit
991 à 1220			
1221 à 1450			
1451 à 1680			
1681 à 1910			
1911 à 2140			
2141 et plus	26,43€	39,85€	

- La somme dûe sera calculée en fonction de quotient familial. Le montant sera à régler à la réception de la facture en fin de saison. La tarification sera calculé en fonction de l'activité.(Tarif1/Tarif2)
- Les inscriptions seront traités par ordre d'arrivée.

- Le jeune ne doit pas quitter son groupe et doit suivre les consignes de l'animateur.
- Pour les sorties ski alpin, en cas de perte de la carte magnétique, un remboursement de 3€ sera demandé.
- En cas d'accident, le service de sécurité des pistes sera alerté et le blessé transporté au centre médical de Roche Béranger où les médecins décideront de l'attitude à avoir (soin sur place ou transport vers un centre hospitalier de Grenoble). Dans la foulée, les parents du jeune seront prévenus, et le jeune sera accompagné par un responsable.

- Dès le retour à Saint-Martin d'Uriage, le jeune n'est plus sous la responsabilité du service jeunesse
- Toute indiscipline sera sanctionnée par exclusion temporaire ou définitive.



Le service jeunesse de Saint Martin d'Uriage propose aux jeunes à partir de 10 ans, un pack de 7 mercredis après-midi autour des activités d'hiver.

Objectif:

L'objectif est de permettre aux jeunes de découvrir des activités en montagne en période hivernale tout en conciliant loisirs et respect de l'environnement.

Condition d'inscription :

Être dans l'année de ses 10 ans

Dates :

JANVIER							FEVRIER							MARS						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
29	30	31	1	2	3	4	26	27	28	29	30	31	1	23	24	25	26	27	28	1
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	2	3	4	5	6	7	8
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31	1	23	24	25	26	27	28	1	23	24	25	26	27	28	29

Activités:

- Luge
- Ski Alpin/Ski de fond
- Airboard
- Snooc/Yooner
- Construction d'Igloo
- Raquette
- Patinoire

Equipement:

Prévoir tout le matériel nécessaire et adapté à l'activité proposée.

Annulation:

En cas d'annulation, l'activité pourra être décalée ultérieurement. Les animateurs vous tiendront informés.



Dossier d'inscription Activités d'hiver 2026

Partie à remettre au service jeunesse

Jeune

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Âge :

Téléphone :

Représentant légal du jeune

Mère ou Tutrice

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Mail (Obligatoire) :

Père ou Tuteur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Mail (Obligatoire) :

Personne à contacter en cas d'urgence

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Niveau de ski Alpin

- Débutant Flocon 1 ère  2 ème  3 ème 

Mon enfant possède le forfait saison "ski alpin" à Chamrousse :

- Oui Non

Mon enfant prendra le car au collège du Chamandier 12h30

Mon enfant prendra le car à l'école des petites maisons 13h

Informations importantes

Pièces à fournir

- Dossier d'inscription au service jeunesse
- Copie des vaccinations
- Justificatif de quotient familial
- Paiement après réception de la facture

Je soussigné(e) M/Mme
responsable légal de l'enfant
déclare avoir lu le règlement des activités
d'hiver, l'approuve et accepte que mon enfant
pratique les différentes activités dans ces
conditions.
J'autorise les organisateurs des activités
d'hiver 2026 à prendre les décisions
nécessaires relatives à mon enfant en cas
d'urgence.

signature

Service jeunesse
2 Place de la mairie
38410, Saint-Martin d'Uriage
Mail :
service.jeunesse@mairie-smu.fr
Site :
<http://service-jeunesse.mairie-saintmartinduriage.fr>